

MINISTÈRE DES ARMÉES

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n° 8085

=oOo=

*du général d'armée François Lecointre
chef d'état-major des armées*

*Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs et personnel civil,
Membres de l'ordre et décorés,*

Le 23 mars 2019, le dernier bastion encore aux mains des djihadistes de Daesh est tombé. La bataille de Baghouz, dans la moyenne vallée de l'Euphrate, marque la fin de l'emprise territoriale du groupe terroriste. Désormais, Daesh ne contrôle plus aucune parcelle de territoire, ni en Irak, ni en Syrie.

Cette victoire est une grande nouvelle pour les populations martyrisées de ces deux pays et, plus largement, pour la stabilité du monde et la sécurité des pays européens.

Que faut-il retenir ?

D'abord que la victoire reste possible. La chute du califat autoproclamé apporte un démenti éloquent à tous ceux qui prophétisaient que les campagnes militaires seraient désormais sans fin ni gain, et par conséquent inutiles.

Une bataille a bel et bien été gagnée. Elle l'a été grâce au courage et à la combativité de toutes les forces engagées. Elle représente un jalon déterminant dans la guerre contre les groupes terroristes qui va désormais se poursuivre sous d'autres formes.

S'opposer à la violence généralisée, éparpillée, endémique exige beaucoup de ténacité et de persévérance. Elle demande surtout que l'ennemi terroriste, organisé mais diffus, soit considéré pour ce qu'il est, et non envisagé comme un simple criminel.

La criminalisation de l'ennemi est tentante mais elle est délétère. Elle rend la guerre infaisable et la victoire impossible.

L'emploi de la force armée demeure plus que jamais une option efficace et crédible pour faire respecter le droit et protéger nos intérêts. Il est des cas où seule la confrontation guerrière peut créer les conditions du retour effectif à un état stabilisé et pacifié.

Ce succès au Levant nous rappelle également combien il est indispensable d'être en capacité de combiner les effets. La victoire, en l'espèce, ne peut être revendiquée ni par un pays, ni par une armée. Elle vient couronner l'effort collectif d'une coalition internationale agissant au profit de forces démocratiques locales, en Irak et en Syrie.

Au sein de cette coalition, les armées françaises ont joué – et jouent toujours – un rôle de tout premier plan. Notre modèle complet et notre culture interarmées nous permettent de combiner les effets dans les espaces terrestres, maritimes, aériens et – désormais – cyber, avec une efficacité remarquable.

L'opération Hamilton, dont nous fêterons le premier anniversaire dans quelques jours, offre de ce point de vue une parfaite illustration des capacités françaises en matière de projection de puissance, d'intégration et de commandement.

C'est depuis un Awacs de l'armée de l'air que le commandement tactique de l'ensemble des moyens navals ou aériens américains, britanniques et français engagés dans l'opération a été assuré. Moins de dix heures après le lancement d'un raid d'une extraordinaire complexité, tous les objectifs assignés ont pu être atteints.

Ce résultat, tout comme la défaite infligée au califat physique de Daesh, est le fruit de la constance et de la persévérance dans l'effort. C'est là, sans aucun doute, l'enseignement le plus déterminant de tout engagement militaire victorieux : l'excellence opérationnelle est le produit d'une maturation lente, souvent douloureuse mais toujours féconde.

Les longues heures passées en formation, à l'entraînement ou à poste prennent tout leur sens lorsque survient l'instant décisif. Il s'agit alors d'être prêt.

C'est cette disposition du corps, de l'esprit et du cœur qui vient justement d'être reconnue à chacun des récipiendaires, il y a quelques instants.

Qu'elle soit attribuée pour distinguer un parcours remarquable ou pour récompenser une action d'éclat dans la bataille, une décoration révèle avant tout chez le récipiendaire cette disposition à « être prêt », en tout temps et en tous lieux, pour assurer le succès des armes de la France.

Paris, le 5 avril 2019.

